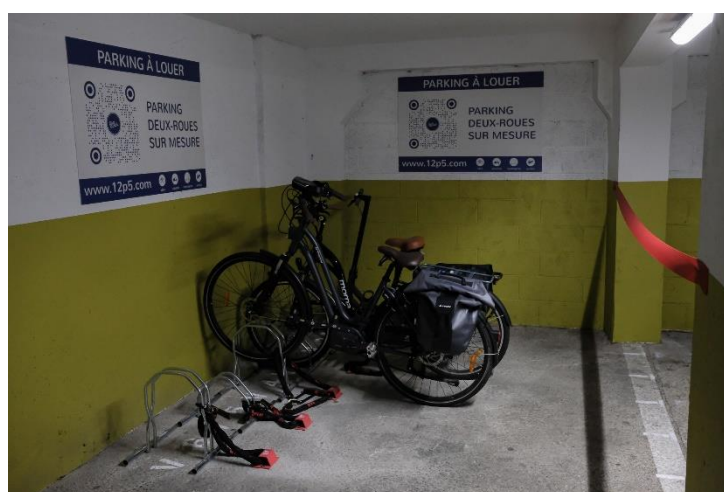


## Communiqué de presse

26 janvier 2021

# Paris Habitat s'engage en faveur des modes de transports alternatifs



**Comment favoriser l'usage des mobilités douces ? Parmi les obstacles possibles, la question de la sécurisation du stationnement et celle de la possibilité de proposer une offre dense et attractive, sont centrales, a fortiori pour les vélos.**

Paris Habitat, aux côtés de la Ville de Paris, répond donc à ces enjeux essentiels en déployant une stratégie, complémentaire de son offre de stationnement, au bénéfice cette fois des nouvelles mobilités. Celle-ci prévoit la **reconversion de locaux pour ces nouveaux usages et l'optimisation de ses parkings.**

Gestionnaire de près de 40 000 emplacements à Paris, l'établissement a donc noué **un partenariat innovant avec l'entreprise 12.5** afin de créer des emplacements réservés, sécurisés

et répondre à des besoins résidentiels et intermodaux. Cette étape franchie est la clé pour l'essor des mobilités douces à Paris.

En effet, **plus de 1000 emplacements sécurisés** seront ainsi disponibles grâce à l'aménagement et la transformation d'emplacements véhicules dans 120 parkings répartis **sur l'ensemble du patrimoine de Paris Habitat** mais aussi par la mise en place de moyens techniques adaptés. Une place véhicule équivaut en effet à 9 vélos en occupation complète ou à 13 trottinettes pour un modèle de location selon un abonnement mensuel fixé à 18€ pour un vélo, par exemple.

**50 sites, dont celui du 37 rue Falguière (15<sup>e</sup>) inauguré aujourd'hui et fort de 21 places, toutes occupées et situées dans un parking Paris Habitat, ont fait l'objet d'un lancement prioritaire** afin de

répondre aux demandes d'usagers préinscrits sur le site de réservation en ligne 12.5. **L'application 12.5 permet par ailleurs d'agréger la disponibilité totale de l'offre.** Les retours des premiers usagers recueillis par l'entreprise 12.5 sont d'ores et déjà très positifs et témoignent du besoin en passe d'être comblé.

Paris Habitat, en tant qu'acteur global, investissant l'ensemble des champs économiques, sociaux et environnementaux, est conscient que **la mobilité est un facteur clé du développement des territoires.**

C'est dans cette perspective que l'établissement accompagne donc les acteurs de la ville pour agir durablement au bénéfice d'une ville inclusive et solidaire. Par conséquent et depuis 2017, Paris Habitat s'implique pour accélérer la croissance des mobilités douces et actives.

**En accompagnant et encourageant ses propres collaborateurs.** Un plan de déplacement a ainsi été lancé pour leur permettre une prise en charge de leurs frais d'utilisation d'un vélo personnel, d'accéder aussi à une flotte alternative douce ou à des plateformes agréées de covoiturage.

Par ailleurs, en tant que premier bailleur public francilien, **Paris Habitat accompagne également ses locataires en prenant mieux en compte les problématiques de mobilité.** Cet engagement se concrétise par des initiatives, fruits d'une analyse des enjeux sociaux et urbains. A l'image des 200 ateliers d'autoréparation RéPar, gratuits et se déroulant depuis juin 2020 sur l'ensemble du patrimoine. Ceux-ci donnent en effet les moyens d'accéder à du matériel cyclable fonctionnel et tendent à réduire les déchets vélo. La réalisation d'abris vélo également dans le cadre du budget participatif témoigne aussi de ces efforts.



Contact presse  
Deslandes Sébastien  
06 72 98 87 12  
sebastien.deslandes@parishabitat.fr